

son qu'ils appartiennent, dans quelque maison qu'ils entrent. Je ne les en blâme pas. Je trouve et j'ai cru montrer qu'elle leur est très défavorable. Mais elle semble les favoriser. Pour un temps au moins ils la supposeront bonne et la réclameront. D'autant plus que ce fait que dans les entreprises des concessionnaires de l'Etat, des départements et des communes, elle sera obligatoire, lui donnera comme un caractère officiel qui imposera, qui fera prestige. Facultative en texte, cette loi " paraîtra " obligatoire et en fait elle le " sera ". Or elle est si vexatoire :

1° Pour les patrons, 2° pour les ouvriers laborieux, 3° pour les ouvriers en famille, qui se verront imposer la grève par les ouvriers célibataires qui peuvent s'offrir des chômages, qu'elle sera une perturbation terrible dans le monde de l'industrie, du commerce et des affaires. Si cette loi était établie, dans dix ans, personne ne voudrait plus être patron...

— Qu'est-ce que ça vous fait ?

— Il n'est pas nécessaire. en effet, qu'il y ait des patrons ; mais toutes les industries qui seront abandonnées par le patronnage seront prises par l'Etat. Ce sera absolument nécessaire. La loi de discussion serait un acheminement à pas de géant vers l'Etat patron, cette horreur et cette terreur de Proudhon. Déjà, par elle-même, cette loi asservit l'ouvrier à la majorité de ses camarades ; par ses conséquences elle l'asservirait à l'Etat. C'est où nous allons, et d'un joli trot. Cela deviendra, quoique détestable, la meilleure des solutions. Si je vis assez long temps, je la réclamerai. Il faudra bien. Et vive le fonctionnarisme universel ! On vivra tout de même. Mais ce ne sera pas un monde très agréable à habiter.

EMILE FAGUET.

HUMEUR DIFFICILE.

L'humeur difficile vient le plus souvent de la souffrance et celle-ci, de la mauvaise qualité du sang. Les PILULES de LONGUE VIE du CHIMISTE BONARD en réconfortant le sang, ramèneront la bonne humeur.

CHRONIQUE

L'entreilet suivant a été cueilli dans le *Journal* de vendredi, le 21 courant. Je le donne tel qu'il est ;

On parle beaucoup dans les cercles médicaux de Montréal, de la naissance récente d'un enfant sans tête. Le petit être, mort-né, a vu le jour dans la paroisse de St-Eusèbe.

Les commentaires sont inutiles. Cependant des contribuables de St-Eusèbe n'ont affirmé ce matin qu'il y avait beaucoup de choses dans leur paroisse qui ne pouvaient pas supporter la lumière du jour.

Echantillon de style de la part d'un agent collecteur qui adresse les lettres suivantes aux malheureuses victimes qui ont le malheur de lui tomber sous la main :

Monsieur,

Prenez AVIS que M. Untel m'a remis votre compte au montant de \$10.00 pour être collecté à mon bureau d'ici à 24 HEURES.

Veuillez vous y conformer.

N'est-ce pas ce que ça dénote une bien belle éducation.

La morale publique :

On dit que deux des constables récemment destitués ou qui ont démissionné pour cause, étaient accusés d'avoir vendu des billets de loterie à des personnes de réputation douteuse. Pour le même délit, un lieutenant de police aurait été transféré d'un poste à un autre — *Le Journal*.

Les éditeurs de la *Tribune* de Woonsocket, R. I., m'ont adressé un exemplaire d'un almanach religieux qu'ils viennent de publier. C'est une brochure d'une centaine de pages, bien imprimée sur beau papier. Le travail contient des notes historiques et plusieurs bluettes que les plus petites filles peuvent lire sans danger. Mes remerciements.

Ceux qui désirent en posséder un exemplaire, n'ont qu'à envoyer 10 cents en timbres-poste à " La Tribune Publishing Co ". Woonsocket, R. I.

RIGOLO.